

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

12ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 24 OCTOBRE, 1878.

No. 6.

Les mines d'or de la Beauce.

Quel curieux spectacle se déroule à nos regards, quand nous jetons les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine de la spéculation et des transactions commerciales ! La gêne règne partout, la crise accumule chaque jour ruine sur ruine, banqueroute sur banqueroute, notre population est pour ainsi dire saisie à la gorge : tous se plaignent de l'état des affaires et tous se demandent avec anxiété où se trouve le remède.

On a parlé de protection et de libre échange, mots sonores à l'aide desquels se serait faite, parait-il, la campagne électorale du 17 septembre. Au dire des orateurs politiques, c'est là que se trouve le germe de notre prospérité et de notre ruine future. Suivant que le Canada sera protectionniste ou libre-échangiste, il devra se relever d'après les uns ou achever sa ruine d'après les autres.

Tous ont soif d'arriver, de parvenir, de vivre en un mot, et certes il n'y a pas sur ce point de reproches à leur faire, pourvu que les moyens employés soient honnêtes. Malheureusement cette condition ne se réalise pas toujours.

Pendant que des milliers d'individus s'évertuent ainsi et se dépensent dans cette lutte de chaque jour, où il s'agit d'assurer le morceau de pain du lendemain ; pendant que les forces s'épuisent et que les courages s'émoussent dans ces travaux où l'habileté et la rouerie ont quelquefois plus de succès que le droit, et supplantent souvent le juste au profit de l'injuste ; pendant, dis-je, que de tous côtés les intérêts les plus divers se heurtent et se froissent dans cette chasse à l'or, nos mineurs canadiens plus tranquilles, je devrais dire plus sages, s'enrichissent du même or, non plus par des luttes ingrates et souvent honteuses, mais en creusant notre sol, en fouillant le roc de nos montagnes.

L'or existe dans un grand nombre d'endroits de la province de Québec, mais la Beauce en renferme des gisements très-riches et exploités depuis longtemps. Si vous demandez comment ces minerais furent découverts, qui donna l'éveil, qui signala le premier le précieux métal ; on vous répondra qu'il y a plusieurs années, quelques citoyens de St-François, profitant des eaux excep-

tionnellement basses, eurent l'idée de laver les sables du Rapide-du-Diable, à quelques milles au-dessus de l'église paroissiale. Heureuse idée s'il en fut jamais : dans une seule journée ils trouvèrent de l'or pour une valeur de 1200 à 1500 piastres.

Une fois ces premières découvertes faites, on rencontra l'or partout. Il n'y eut pas un petit ruisseau, pas une petite rivière dont le sable lavé n'en fournit quelques paillettes. Aussi une véritable fièvre de richesses envahit toute une population de mineurs dont le comté fut inondé. On commença l'exploitation des alluvions et des quartz ; on construisit des moulins très-dispendieux pour traiter le minerai : les perspectives de fortune s'ouvraient de tous côtés. Mais hélas ! ce fut bientôt le tour des déceptions. Le rendement du minerai était plus faible qu'on ne l'avait cru, la mauvaise administration de quelques compagnies les força de suspendre leurs travaux. Puis la discorde se mit de la partie, des querelles éclatèrent entre les mineurs et finalement les exploitations furent à peu près abandonnées.

Comme toujours la réaction dépassa la limite. On avait grossi la richesse, on exagéra la pauvreté des terrains miniers. Il est facile aujourd'hui de s'en convaincre par les résultats qu'ont obtenus, l'année dernière, les mineurs intelligents qui ont persévéré dans leurs travaux et qui commencent maintenant à en recueillir les fruits.

Citons entre tous MM. O. et N. St-Onge, dont l'exploitation est organisée sur une grande échelle et qui réalisent chaque semaine la somme très-respectable de quelques milliers de piastres. En une seule journée, durant le cours de l'été, ils ont extrait au delà de trente onces d'or valant plus de dix-sept piastres l'once.

Rien de plus intéressant que de visiter leurs travaux. C'est sur les bords de la rivière Gilbert, affluent de la Chaudière, que se trouvent les gisements qui leur appartiennent.

A la Beauce l'or se rencontre dans deux états : mélangé intimement avec le quartz ou en pépites disséminées dans des alluvions de nature particulière. Dans le premier cas le métal ne peut être extrait que par une série de procédés mécaniques et chimiques très-dispendieux et

qui jusqu'à présent ont arrêté l'exploitation des quartz aurifères. Au contraire, quand l'or est mélangé aux alluvions, rien de plus simple que son extraction. Vous lavez simplement ce sable en le jetant dans un courant assez fort ; les pierres plus légères sont emportées et l'or reste. Aussi ces alluvions aurifères donnent-elles en général d'excellents résultats.

Le long de la rivière Gilbert le métal se trouve dans des terrains de cette nature.

Après avoir quitté la Chaudière vous faites quelques milles vers le nord-est à travers une contrée très-sauvage et très-pittoresque, et vous apercevez au fond d'un ravin les constructions des mineurs. Enhardis par l'accueil bienveillant que vous y recevez, vous demandez à descendre dans l'intérieur et dans quelques instants vous vous trouvez installé dans une grande cuve fortement fixée à un gros cable et qui n'attend qu'un ordre pour disparaître avec vous dans l'abîme sombre et froid qui s'ouvre sous vos pieds. Il y a bien un peu de boue dans ce véhicule d'un nouveau genre, mais l'idée de l'or que vous allez voir, vous fait oublier ce petit inconvénient et déjà vous descendez. Bientôt le froid se fait sentir, la lumière diminue et, curieuse illusion, il vous semble que le puit se referme peu à peu sur votre tête ; vous vous croyez presque enterré tout vivant.

Maintenant, si le puit n'eut pas été boisé, vous auriez pu examiner en descendant d'abord quelques pieds de sol arable, puis 60 ou 70 pieds d'argile bleue, remplie de gros cailloux roulés, au-dessous une couche de sable assez étroite et enfin le lit aurifère, espèce de gravier à gros grains, très-compacte et qu'on ne peut entamer qu'avec le pique et la pioche. Son épaisseur varie et peut atteindre cinq pieds ; au-dessous est le même roc qui constitue les petites collines environnantes.

C'est le gravier le plus inférieur qu'on exploite. Il est transporté au dehors et soumis au lavage dans de grands canaux de bois, alimentés par la rivière Gilbert. Ces canaux sont à double fond et l'or s'y accumule en plus ou moins grande quantité, suivant la richesse du minerai. Pour ne perdre aucune parcelle du précieux métal on enlève tout le gravier avec soin, et, comme la surface

du roc inférieur est très-rugueuse, il faut fouiller les moindres cavités pour y déloger les paillettes qui y seraient tombées. Bien plus, assez souvent on fait sauter dix à douze pouces de ce roc pour être sûr de ne rien perdre.

L'eau qui s'accumulerait dans ces mines est puisée par deux pompes mues elles aussi par les eaux de la rivière Gilbert.

Rien de plus intéressant qu'une promenade dans ces souterrains, surtout si vous ne craignez pas la boue et l'humidité! Vous marchez dans de longs corridors éclairés de loin en loin par des bougies fixées aux piliers qui soutiennent la voûte. Au fond retentissent les coups de pique des mineurs et l'on entend le rocher qui cède et se brise sous leurs attaques répétées. Vous voyez par l'imagination les monceaux d'or au milieu desquels vous marchez, et invinciblement, au moindre éelat qui vient frapper vos yeux, vous croyez apercevoir un fragment du métal précieux et les doigts vous allongent malgré vous.

De fait ces mines de la rivière Gilbert sont très-riches, et il est rare que même dans une poignée de sable prise au hasard vous ne trouviez pas quelques fragments d'or. Comment expliquer alors que ces gisements si précieux soient encore peu exploités? Les intéressés, les propriétaires de ces mines seraient seuls capables de répondre à cette question. Aujourd'hui cependant que l'élan et le bon exemple sont donnés, on peut espérer que nombre de nos mineurs se porteront vers cette Californie canadienne. On se querellera moins au sujet de l'économie politique, de la théorie de l'échange et on s'occupera davantage des richesses qui se trouvent dans notre sol et qui n'attendent qu'une main habile pour être utilisées.

Nous pourrions faire remarquer encore que ces alluvions aurifères sont d'une nature toute particulière; elles diffèrent complètement de notre sol arable et sont certainement beaucoup plus anciennes. En Californie, comme à la Beauce et comme en Australie, l'or se trouve aussi dans ces vieilles alluvions; comme s'il y avait eu dans les périodes géologiques un âge d'or dans le sens strict du mot, un âge où les quartz aurifères auraient été brisés, broyés et leurs fragments réduits en paillettes telles que nous les trouvons maintenant. On n'a pas encore pu rencontrer *in situ* le quartz qui a fourni ces parcelles métalliques.

En terminant disons que le gisement exploité a absolument la forme du lit d'une rivière: c'est probablement l'ancien lit de la rivière Gilbert elle-même, seulement qu'elle devait être alors beaucoup plus large qu'aujourd'hui. La direction en est assez connue et les mi-

neurs savent où acheter avec chance d'y trouver de l'or.

Ce sont toujours les MM. C. et N. St-Onge qui ont le plus contribué, par leur persévérance et leurs travaux, à faire connaître et apprécier ces richesses nationales; à eux tout l'honneur et tout le mérite! Ils ont actuellement de nombreux imitateurs. Les brillants résultats de leurs travaux de l'été dernier ont réveillé l'ardeur de plusieurs mineurs actuellement installés le long de la rivière Gilbert et travaillant pour leur propre compte. D'ailleurs toutes les alluvions des différents cours d'eau de la Beauce renferment de l'or. C'est un vrai pays de Cocagne.

X. Y. Z.

L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 24 OCTOBRE 1878.

Lord Dufferin.

Servetur ad inum
Qualis ab incepto processerit et sibi constet.

Son Excellence Lord Dufferin a quitté Québec samedi, le 19 du présent mois, emportant avec lui les regrets et les vœux du Canada tout entier.

La veille de son départ, il avait bien voulu poser lui-même la pierre angulaire (the corner stone) de la porte St-Louis et celle de la terrasse qui doit porter son nom. Rien de plus convenable que de consacrer par des monuments publics la mémoire des hommes qui ont bien mérité de la patrie. Lord Dufferin est un de ces hommes et son nom restera attaché à cette promenade splendide qui forme une partie importante des améliorations qu'il a lui-même proposées pour l'embellissement de la vieille cité historique de Québec.

Parmi les nombreuses qualités que son trop court séjour en Canada a fait briller aux yeux de tous, il faut mettre au premier rang cette impartialité dont il était si jaloux, cette affabilité qui lui gagnait tous les cœurs et ce tact exquis qui lui a permis de passer à travers les circonstances les plus épineuses non seulement sans blesser personnes mais à l'admiration de tous.

Il donnait une dernière preuve de ce sentiment délicat des convenances la veille même de son départ. Depuis quelques jours les journaux anglais de la ville, dans leur désir bien légitime d'être agréables à notre très-gracieuse Souveraine, appelaient du nom de *Kent*, la nouvelle porte qui se construit sur la rue St-Louis. Tout le monde sentait qu'il y avait là une question délicate. Personne cependant ne réclama. On semblait attendre du tact de Lord Dufferin la solution de la difficulté.

Dans les plans qu'il a lui-même fait préparer pour l'embellissement de Québec, Lord Dufferin avait, autant par délicatesse que par son respect pour les noms consacrés par l'histoire, conservé à la porte le nom historique de St-Louis. Il avait même par une gracieuseté qui l'honore et par le même respect pour les souvenirs historiques, donné au château qu'il proposait de construire sur la citadelle le nom de château St-Louis, en souvenir du château qui s'élevait à l'endroit où s'étend aujourd'hui la terrasse Durlam. Allait-il revenir sur ses pas et entrer dans la voie qu'on semblait vouloir lui tracer? allait-il tenir pour le nom historique. Il n'a fait ni l'un ni l'autre. Il a laissé à la Princesse Louise le soin de choisir elle-même l'endroit qu'elle trouvera le plus convenable pour la porte qui doit porter le nom de sa famille. Il a évité par ce procédé délicat de froisser de légitimes susceptibilités et de paraître contredire, en changeant le nom historique de cette porte, les paroles qu'il prononçait il y a quelques jours dans sa réponse à l'adresse de l'Institut Canadien: "Nous avons accepté votre passé, afin que vous acceptiez notre avenir." Quoiqu'il en soit Lord Dufferin ne s'est pas démenti un instant pendant son séjour en Canada. Il a commencé sa carrière avec dignité; il l'a continuée et terminée avec une habileté et un tact parfait. Pas une voix ne saurait s'élever pour articuler contre lui le moindre reproche, et son éloge est dans toutes les bouches

Vivat! Vivat!

Le départ de Son Excellence Lord Dufferin a eu lieu vers onze heures et demie, à bord du vaisseau de Sa Majesté le *Sirius*. Sur le quai de la Reine, le maire lui a lu une adresse à laquelle Son Excellence a répondu quelques mots seulement, promettant d'envoyer sa réponse par le convoi de Rimouski. Puis après avoir serré la main aux personnages illustres qui l'entouraient, elle a dit un dernier adieu à la terre du Canada.

Les militaires réguliers et volontaires étaient sous les armes, une foule compacte avait envahi tout l'espace laissé libre, et malgré une pluie battante poussée par un vent de tempête, elle est restée au delà d'une heure sur le quai et sur la plateforme pour assister au départ de Son Excellence.

Les élèves du Séminaire, pensionnaires et externes, s'étaient échelonnés le long de la côte de la Basse-Ville, vis-à-vis l'Archevêché et le Parlement, et le corps de musique, lors du passage du cortège Vice-royal, a joué *God save the Queen* et *Auld land syne* comme un dernier adieu.

Sir Patrick MacDougall a été nommé

Administrateur jusqu'à l'arrivée du Marquis de Lorne.

Un certain nombre d'abonnés ont bien voulu nous manifester le désir de recevoir *l'Abeille* et n'ont pas encore pensé à nous faire parvenir le prix de l'abonnement. Nous prenons la liberté de leur rappeler que l'abonnement est rigoureusement payable d'avance; par conséquent rien de surprenant si nous sommes forcés, un jour ou l'autre, de limiter nos envois à ceux qui nous auront payés.

Nouvelles Locales.

Avant son départ, Son Excellence Lord Dufferin, a présenté à l'Université Laval un exemplaire de ses œuvres magnifiquement relié et frappé aux armes mêmes de l'Université. Son Excellence a écrit de sa main sur la première page de cet ouvrage: *Presented to the Rector of the Laval University with the dutiful regards of her devoted son. The author.*

Son Excellence a aussi présenté à M. le Supérieur l'édition anglaise de ses œuvres, comme gage de son estime personnelle.

Notre artiste-photographe, M. J. E. Livernois, a parfaitement réussi à prendre, en groupe, MM. les élèves du Grand Séminaire. La carte renferme 53 figures, y compris le R. P. Adam, prédicateur de la dernière retraite et M. le Directeur.

Mardi prochain, le 29, à 7 heures A. M., sera chanté à la Chapelle du Séminaire, un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé L. Roy, ci-devant curé de Lotbinière, et bienfaiteur du Séminaire.

Lettre adressée par le Séminaire de Québec à MM. les Curés de l'archidiocèse pour recommander à leurs prières et à celles de leurs paroissiens le succès de la cause de béatification de Mgr de Laval.

Le Séminaire de Québec, appuyé par les suffrages de NN. SS. les Evêques de la Province, travaille à l'introduction de la cause de Béatification de Monseigneur François de Laval, premier Evêque du Canada et fondateur de ce Séminaire.

Bien convaincus que la glorification de ce grand serviteur de Dieu attirera sur le Canada et sur toute l'Amérique une nouvelle effusion de la divine miséricorde, le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Québec recommandent le succès de cette cause à vos ferventes prières et à celles de vos paroissiens.

Tous les pieux fidèles qui voudront bien s'associer à cet acte de piété filiale,

auront part aux prières des communautés du Séminaire, et, en outre, d'ici à l'introduction de la cause, une messe sera dite chaque mois pour eux et selon leurs intentions.

Québec, Octobre, 1878.

THOS.-E. HAMEL, Ptre.,
Sup. S. Q.

Approuvé :

- † E.-A., Arch. de Québec.
- † L.-F., Ev. des Trois-Rivières.
- † JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.
- † EDOUARD-CH., Ev. de Montréal.
- † ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.
- † J.-THOMAS, Ev. d'Ottawa.
- † L.-Z., Ev. de St-Hyacinthe.
- † DOM., Ev. de Chicoutimi.

Premiers.

Rhétorique.

E. Roy, } Thème latin.
A. Gosselin, }

Seconde.

Ls. Paquet, } Thème grec.
Troisième.

Version latine

P. Voyer, }
B. Letellier, }

Prosodie.

F. X. Feuilletault, } Eléments grecs.
A. Vaillancourt, }

Cinquième.

J. Gingras, } Thème latin.
Syntaxe.

Version latine.

T. Trépanier, }
Septième.

Eléments latins.

T. Brown, E. Carbonneau, E. Dorion, A. Fournier, A. Lauzier, T. Lefebvre, C. Simard, H. Simard, A. Taschereau, J. Trépanier, } Eléments latins.
A. Henderson, } Exercice français.

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la belle sérénade que la Bande de N.-D. de Beauport a bien voulu nous donner il y a une dizaine de jours. Tout en écrivant nos impressions sur la musique telle qu'exécutée, nous avons oublié que ce joli concert s'est donné tout près de notre ruche, et nous avons compté sans l'industrie de l'une de nos petites travailleuses. Cette abeille, des plus passionnées pour la musique et enivrée sans doute par les flots de cette harmonie peu ordinaire, a poussé la témérité jusqu'à demander le nom de chacun des exécutants, voulant, à bon droit, les inscrire tous au nombre de ses bienfaiteurs. La tempête de ces derniers jours l'a sans doute retardée dans ses pérégrinations, et voilà pourquoi le produit de son travail n'est pas arrivé à temps voulu. Hâtons-nous de récompenser cette petite musicienne, en inscrivant dans nos colonnes le nom de chacun de ces artistes qui se sont couverts de gloire au dernier concours de musique et auxquels nous offrons de nouveau nos plus sincères félicitations. Ce sont :

- MM. J. Vézina, Directeur.
- A. Marcoux, Prés.
- D. Grenier, V.-Prés.
- E. Mathieu, Secrét.
- U. Vézina.
- J. Marcoux.
- J. Poulin.
- A. Labrecque.
- A. Côté.
- C. Bédard.
- J.-B. Poulin.
- H. Lortie.
- H. Poulin.
- C. Giroux.
- J.-B. Martel.
- A. Poulin.
- P. Langlois.
- J. Marcoux.
- A. Crépin.
- M. Kiriault.
- H. Lortie.
- P. Mathieu.
- C. Lagacé.
- L. Giroux.
- M. Parent.
- L. Laplante.
- V. Marcoux.
- L. Grenier.
- J. Garneau.

La situation au Canada.

(Suite.)

Le Gouverneur Général et les Lieutenants-Gouverneurs, dans nos administrations canadiennes, tiennent la place du Souverain en Angleterre. Aussi, comme ce dernier, ne sont-ils pas responsables de leurs actes administratifs. Cette responsabilité incombe tout entière au *ministère*, ou *cabinet* des ministres.

Les ministres sont responsables directement aux Chambres, et, par suite, indirectement au peuple, puisque celui-ci élit les *représentants* ou les *membres* de l'Assemblée Législative; c'est-à-dire que les ministres doivent rendre compte de leurs actes administratifs aux Chambres, qui les appuient ou les condamnent.

L'intérêt des ministres est donc de ne rien conseiller et de ne rien faire qui puisse les exposer à un vote de *non-confiance*. On entend par là un vote de la majorité des membres présents contre une mesure soutenue par le cabinet en corps, ou, comme on dit, contre une *mesure ministérielle*.

Après un vote de *non-confiance*, le ministère est tenu de *résigner*, mot cruel qui sonne toujours douloureusement aux oreilles de celui qui, comme les ministres, occupe une position non seulement très-honorable, mais encore bien rétribuée. Ce mot *résigner* se remplace quelquefois par l'expression *remettre son portefeuille*. Dans tous les cas, les ministres ainsi devenus vacants doivent être offerts à d'autres personnes prises dans le parti opposé au cabinet déchu.

Il y a donc des *partis* en Chambre? Hélas! oui; quelquefois plusieurs, mais toujours au moins deux: le parti qui soutient le ministère au pouvoir, et qu'on appelle pour cela *parti ministériel*, et le parti opposé appelé pour cela *opposition*.

L'opposition se recrute 1^o parmi ceux qui, n'étant pas au pouvoir, voudraient bien y être et cherchent à y arriver en supplantant ceux qui y sont; 2^o parmi ceux qui diffèrent réellement d'opinions politiques avec le ministère; 3^o parmi ceux qui, accidentellement et pour des raisons particulières, sont actuellement *incontents* des ministres. Il ne faut pas croire cependant que tous les votes de la Chambre indiquent la division exacte des partis. Il peut arriver en effet qu'un membre croie devoir voter contre une mesure appuyée par le ministère sans cesser cependant d'être ministériel. De même il arrive très-souvent que les

membres de l'opposition appuient des mesures ministérielles sans prétendre pour cela devenir des partisans du ministère. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'il s'agit de mesures d'intérêt public ou privé qui n'impliquent pas les principes sur lesquels diffèrent les partis. Agir autrement dans ces cas-là serait faire une opposition *factieuse*, ce qui n'est pas regardé comme loyal.

Il faut bien remarquer en effet que l'opposition est un rouage essentiel du gouvernement constitutionnel qui nous régit. Son but est de surveiller les actes du parti au pouvoir en blâmant celui-ci et en cherchant à le renverser, bien loin d'être regardée comme insubordonnée par rapport à l'autorité souveraine, elle est censée chercher à promouvoir les meilleurs intérêts de celle-ci et travailler à la débarrasser de maladroits avisours. Aussi son titre officiel est-il la *loyale Opposition de Sa Majesté*. Il ne faudrait pas cependant pousser la naïveté jusqu'à croire que les passions humaines ne soulevent pas quelquefois la loyale Opposition, pas plus qu'on est obligé de croire que le parti au pouvoir est toujours sans reproche.

De fait, depuis que le régime constitutionnel existe, quelque essentiel que soit à ce régime le rôle de l'opposition, on n'a jamais été à la peine de la créer exprès. La différence des vues, les passions, le conflit des intérêts ont toujours suffi pour assurer l'existence d'une opposition, et il est bien probable qu'il en sera de même jusqu'à la fin du monde. Il en résulte que le régime constitutionnel présente à l'histoire une série de bascules qui amènent alternativement au pouvoir chacun des grands partis qui divisent le pays, et cela après des règnes variables qui durent quelquefois un bon nombre d'années, mais aussi qui n'ont parfois qu'une existence éphémère de quelques heures.

Si ce système n'est pas sans inconvénient, il a du moins l'avantage de sauver l'autorité. Les partis cherchent à se renverser en s'accusant de toutes espèces de vilaines choses (mensonges, vénalité, corruption, etc., etc.); quelquefois les accusations sont fausses, quelquefois elles sont vraies des deux côtés; mais dans tous les cas c'est sur le dos des ministres et des chefs que portent les coups. Quant au souverain ou à ses représentants, ils sont à l'abri des attaques; du moins c'est ainsi que cela doit être, bien que l'histoire prouve qu'il n'en a pas toujours été ainsi: témoin, lorsqu'en Angleterre on a fait monter un roi sur l'échafaud, lorsqu'en Canada on a lancé des œufs pourris à la tête de Lord Elgin, etc. Il va sans dire qu'il y a bien des raisons, outre leur *inconstitutionnalité*, pour rendre blâmables de semblables excès.

Comme les partis deviennent tour à tour ministériels ou oppositionnistes, ils ont généralement des noms fixes par lesquels on les désigne toujours, quel que soit leur rôle par rapport au pouvoir. C'est ainsi que les deux grands partis qui, au Canada, ambitionnent à tour de

rôle le plaisir d'être ministériels, s'appellent l'un le parti *conservateur*, l'autre le parti *libéral*.

Comme, dans la Province de Québec, la plupart des partisans du parti libéral sont des catholiques, et que, d'un autre côté, il y a une erreur formellement condamnée par l'Eglise, sous le nom de *libéralisme-catholique*, les libéraux de la Province de Québec ont cherché à remplacer le mot *libéral* par les termes *réformiste* ou *national*. Mais par le fait que, dans les autres Provinces (en majorité protestantes) et surtout en Angleterre, le terme *libéral* est le seul accepté, c'est toujours celui-ci qui surnage, bien que les mots *national* ou *réformiste* soient encore employés de temps en temps.

Chacun de ces deux grands partis, considéré en lui-même, n'est pas ce qu'on pourrait dire *homogène*. Si la chose est strictement possible dans une même province, elle cesse de l'être quand il s'agit de la Législature Fédérale. Les différences de nationalité, d'intérêts locaux, de religions surtout, font qu'un même parti se recrute d'éléments souvent bien divers, étonnés même de se trouver côte-à-côte, et qui ne sont unis que par des liens assez faibles. La nécessité de compter sur le secours les uns des autres pour faire triompher une idée ou un intérêt commun, fait passer par dessus certaines répugnances, fait même quelquefois accepter des sacrifices, afin de maintenir une alliance sans laquelle la parti se trouverait trop faible. C'est surtout pour le parti au pouvoir, c'est-à-dire, pour le parti ministériel, que ces difficultés se présentent, car les mécontents ne manquent jamais de prétextes pour menacer leurs chefs de passer armes et bagages au camp ennemi si l'on ne tient pas compte de leurs exigences. C'est ce qui fait l'avantage de l'opposition, parce que tout fait nombre chez elle; et quand il s'agit de voter *non-confiance*, elle se soucie fort peu de l'homogénéité des voteurs: elle ne tient qu'au chiffre. Aussi l'opposition est-elle généralement moins homogène que le parti ministériel, surtout après un certain temps; elle se recrute sans doute principalement de ceux qui ont des vues politiques différentes de celles du parti au pouvoir; mais elle compte aussi tous les mécontents, gente flottante fort peu homogène elle-même et qui est prête à passer du côté qui pourra le mieux satisfaire ses intérêts. C'est au lendemain d'un vote de non-confiance que les difficultés se font sentir: on a pu s'entendre pour renverser; l'entente n'est pas toujours aussi facile pour édifier.

Les nouveaux chefs n'ont pas toujours leurs coudées franches: pour ne pas éclaircir les rangs, il faut tenir compte des nuances diverses du parti, des localités, des services rendus, des ambitions personnelles, d'alliances quelquefois plus utiles comme nombre que solides en principes; en un mot, il faut faire des compromis.

(A continuer.)

AMICUS.

Nouvelles Etrangères.

Angleterre.—Le Prince Alfred doit arriver au Canada quelques jours avant le Marquis de Lorne, afin de rehausser encore la réception du nouveau Vice-roi.

Les perspectives de guerre avec l'Afghanistan semblent devoir se réaliser. L'Emir Chir Ali ne paraît pas prêt à faire une réparation complète comme le voudrait l'Angleterre. Soutenu ou du moins conseillé par la Russie, il se prépare à la lutte. C'est peut-être l'exemple des Rajahs de l'Inde qui lui sert de leçon. Que de fois ces princes ont dû céder devant la pression des troupes anglaises et ont vu se terminer par la suzeraineté d'Albion la série des négociations entamées dans un but tout différent.

D'un autre côté impossible pour l'Angleterre de reculer. Une insulte publique et officielle faite à une ambassade anglaise, et cela en présence de plusieurs princes indigènes, compromettrait son influence si elle restait impunie. D'autant plus que, tandis que l'Emir faisait ainsi recevoir à coups de fusils les envoyés du Vice-roi Lord Lytton, une ambassade russe, à la tête de laquelle se trouvait le général Abramoff, faisait son entrée solennelle dans Caboul, capitale de l'Emir Chir Ali.

Quelle sera l'attitude de la Russie durant ce conflit? Elle devra d'après ses journaux garder la neutralité. Mais évidemment ce ne sera qu'une neutralité relative, puisqu'elle permettra à ses soldats et officiers de prendre du service dans l'armée Afghane, à ses armuriers de vendre des fusils et des canons aux ennemis de l'Angleterre.

Peu importe, Lord Lytton a confié le commandement des troupes au général Sir Neville Chamberlain, l'ambassadeur insulté par l'Emir, et il prétend forcer ce dernier à venir devant lui à Peshawore faire amende honorable au pavillon anglais.

Conditions de ce Journal.

L'Abeyille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Geest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon.